



ATELIER THEATRE

« 12 - 17 ans »

Concept	Ateliers de théâtre spécialement conçu pour jeune public.
Organisation	Enseignement de 80 heures . Les cours ont lieu un après-midi par semaine, soit le mercredi, soit le samedi, de 14h à 16h 30.
Pédagogie	Formation théâtrale diversifiée : interprétation, travail vocal, improvisation, diction, exercices rythmiques, ...
Spectacle	Trois présentations publiques ponctuent le temps de formation.
Enseignants	L'équipe des enseignants est composée d'artistes professionnels (metteur en scène, acteurs, réalisateurs, ...).
Public concerné	Tranche d'âge concernée : 12-17 ans
Durée	De fin septembre à fin juin. Les étudiants bénéficient des vacances scolaires.

* * *

PRESENTATION

DEFINITION

Le Centre des Arts de la Scène met en place un atelier de théâtre de 80h spécialement conçu pour jeune public.

La pédagogie adoptée est axée sur le développement et l'épanouissement de l'adolescent. Chacun peut trouver dans les modules de formation proposés une réponse à ses attentes et à son désir de faire du théâtre. Pour préserver un enseignement de qualité le nombre de participants par classe est limité.

PROGRAMME

L'enseignement se déroule sous la forme d'ateliers, durant lesquels l'élève est mis en situation pratique.

L'apprentissage s'effectue de manière progressive par transmission de savoir. Le programme comporte une diversité de matières :

Interprétation : Découvrir les différentes facettes du théâtre. Construire un personnage. Se sensibiliser aux différents moteurs de l'interprète. Développer son attention, son écoute et sa concentration.

Acteur corporel : Acquérir une aisance corporelle et une maîtrise de l'espace. Sensibilisation à l'espace, au rythme, au corps et à sa dynamique. Apprendre à canaliser son énergie. Initiation au mime.

Improvisation : Développement de l'imaginaire, de l'autonomie et de la créativité. Oser prendre des risques. S'inscrire dans une démarche de groupe.

Jeu - Texte - Théâtre : Exploration des différents registres de jeu à travers la découverte des textes du répertoire (théâtre classique et contemporain, scénario).

Voix – Diction : Exploration de l'identité vocale à travers des exercices qui visent à développer : l'émission sonore, la respiration, le rythme et l'affirmation de la voix parlée. Prendre conscience de la puissance du mot et du texte.

DEROULEMENT

Le cursus se compose de trois trimestres. Chaque trimestre permet d'aborder un style de jeu et un registre théâtral différent. Le programme pédagogique tient compte de l'expérience de chaque participant.

SUIVI

Un bilan individuel de fin de formation est réalisé par les enseignants. Il permet de guider et d'accompagner les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.

SPECTACLES

REPRÉSENTATION Trois présentations publiques ponctuent le temps de formation. Ces spectacles, ouverts au public, ont lieu soit dans notre établissement.

RYTHME SCOLAIRE

EMPLOI DU TEMPS Les cours se déroulent un après-midi par semaine de 14h à 16h30. Les ateliers ont lieu tous les mercredis ou tous les samedis.
La formation débute fin septembre et se termine fin juin.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

ENSEIGNANTS L'équipe pédagogique est composée d'artistes professionnels confirmés dont l'enseignement s'inscrit dans une ligne pédagogique homogène spécialement conçue pour un jeune public.

LIEU D'APPRENTISSAGE

LIEU Les cours se déroulent dans les locaux du Centre des Arts de la Scène : 41, rue Bague –75015 Paris.

Les salles de cours sont équipées de matériel pédagogique et artistique performants (pianos, bibliothèques, salle de spectacle, costumes, régie son et lumière ...)

MODALITES

**INSCRIPTION
ADMISSION** Pour participer à nos formations, merci de retourner la fiche de renseignements dûment complétée.
Dès réception, nous vous inviterons à une séance découverte. Lors de cette séance nous formons les groupes qui travaillent ensemble durant l'année.
L'inscription peut se faire à tout moment de l'année.
Renseignements et inscriptions : **01-45-66-99-83**
Par mail : **info@centredesarts.net**

**FRAIS DE
SCOLARITÉ** Le Centre des Arts de la Scène est un établissement associatif, toutefois, les élèves doivent s'acquitter d'une partie du montant des frais de scolarité.
La participation aux frais de scolarité s'élève à 60 euros mensuels pour environ 80 heures d'enseignement, soit 540 euros pour l'année scolaire et 50 euros de frais d'assurance et d'inscription. Le règlement peut s'effectuer de manière mensuelle ou trimestrielle.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
CDAS : **41, rue Bague-75015 Paris de 9h à 19h**